

Image not found or type unknown



Information sur mon droit de réserve a ne pas vouloir assisté a c

Par **steffy**, le **01/02/2008** à **17:55**

on ma demandé de témoigné sur la qualité psychique d'une amie (personne d'ailleurs que je n'avais pas revu depuis 10ans) qui avait été violé récemment maintenant on me demande de venir témoigné a la barre que dois- je faire car je ne connais ni les tenant ni les aboutissement merci